

Plan de Compétences pour l'Industrie (PCI)

Mis à jour le 11 juin 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Projet validé en industrie par le conseiller qui vous accompagne vers l'emploi (Pôle emploi, mission locale...)

Maîtrise minimale des savoirs de base et vision dans l'espace (un test de positionnement sera réalisé en amont pour vérifier les pré-requis)

Public visé

Demandeur d'emploi

Rythme

Temps plein

Durée en centre

180 heures

Validation

- **Différentes certifications seront accessibles** (Titre Professionnel, Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie, open badge...)

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Possibilité de passer des CQP ou des blocs de compétences

Objectifs professionnels

- Développer ses compétences ou se (re)mettre à niveau en vue de maîtriser les savoirs fondamentaux et les aptitudes minimales des métiers industriels : usinage, maintenance, chaudronnerie et soudure
- Réaliser un itinéraire compétence personnalisé et modulaire adapté à son profil et aux compétences déjà acquises
- Situer ses compétences personnelles, professionnelles, relationnelles et comportementales au regard des attendus des entreprises partenaires sur le parcours choisi
- Obtenir une formalisation complète de son parcours sous forme de passeport de compétences agrémenté de certifications et de badges de compétences numériques reconnus et réussis
- Intégrer à terme une entreprise du territoire nord alsacien et mosellan dans le domaine de l'industrie

Contenu

- **En fonction des résultats de l'évaluation, le programme de formation comprendra**
Des blocs de formation « métier »
Des modules transverses
Un ou des stages en entreprise
Un accompagnement personnalisé systématique

Modalités pédagogiques

- Alternance
- Parcours individualisé
- Suivi individualisé

Plan de Compétences pour l'Industrie (PCI)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Entrée-sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code NSF : 333
- Code ROME : K2111,
K2101

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés

Délais et modalités d'accès

Nous contacter

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP FCIP Alsace
- 2 rue Seyboth
67000 Strasbourg
- contact@gip-fcip-alsace.fr
- 03 88 14 10 10
- www.gip-fcip-alsace.fr